

SOIGNER

Les démarches de soins :

Le comité médico-scientifique d'AZB se mobilise pour monter des projets concrets de lieu d'accueil en « Terre de ressourcement ».

- Il anime un réseau d'une quinzaine de professionnels de la santé précurseurs, dédiés aux maladies environnementales pour organiser une prise en charge médicale et sociale et des stages de ressourcement.
- Il œuvre pour sensibiliser les médecins et les professionnels de la santé à la problématique de l'EHS-MCS.
- AZB est membre de l'ARIEM (association pour la recherche internationale sur l'EHS-MCS) regroupant les meilleures équipes en France et à l'international dans le but de publier des travaux de recherche dans des revues à comité de lecture.

PROTEGER

LES DEMARCHES PREVENTIVES :

- Privilégier les connexions filaires.
- Mettre à distance les téléphones mobiles et limiter le temps de communication.
- Avant 12 ans : prévenir les risques sanitaires et les addictions, encadrer l'utilisation des écrans numériques.

liste non exhaustive...

L'exposition permanente, la diversité des sources, les pics de puissance, la fragilité des utilisateurs (trop jeunes ou trop âgés) sont des facteurs de risques majeurs (addiction, maladies neurodégénératives...).

Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901

Agréée ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale)

RNA : W061005862 - SIREN : 810 128 579 - APE : 8690F (activités de santé humaine)

Adresse administrative : Boite postale N° 16 - 73700 Bourg-St-Maurice

CONTACT :

mail : associationzonesblanches@gmail.com

site internet : www.asso-zonesblanches.org



NOUS SOUTENIR

Nous avons besoin de vous pour mettre en place ces projets !
Aidez-nous, rejoignez-nous !

Bulletin à photocopier pour envoi

- J'adhère pour l'adhésion solidaire de base de 10 € : €
(Le montant est peu élevé pour permettre aux personnes à faibles revenus d'adhérer, merci à tous ceux qui le peuvent de nous soutenir aussi par un don)

Et/ou

- Je soutiens l'Association Zones Blanches par un don* de :
- pour un don classique 20 €* : €
 - pour un don de soutien 50 €* : €
 - pour un don (montant libre*) : €

AZB est reconnue d'intérêt général, les dons permettent de recevoir un reçu fiscal. 75% de votre don peut être déduit de vos impôts ! Un don de 50€ ne vous coûte que 12.50€ !

Je règle un montant total de : €

Règlement

Par chèque : Association Zones Blanches - BP 16 - 73700 Bourg-St-Maurice

Par internet : asso-zonesblanches.org

Par RIB sur demande à : associationzonesblanches@gmail.com

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

Tél :

- Je donne mon consentement pour recevoir sur mon adresse mail les informations de l'association :

Mail :

- Je demande à recevoir les informations par courrier postal car je n'ai pas accès à l'ordinateur

- Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Signature :

Conformément à la loi informatique et liberté du 06.01.18, je dispose d'un droit d'accès et de rectification pour toute information me concernant.



INFORMER
ACCUEILLIR
PROTEGER
SOIGNER

LIEUX DE VIE
ET D'ACCOMPAGNEMENT
PERSONNES
SENSIBLES AUX ONDES
ELECTROMAGNETIQUES
ARTIFICIELLES ET
AUTRES POLLUTIONS

ERRANCE MEDICALE "Cette odeur d'après-rasage me rend malade."
HANDICAP INVISIBLE "Mon voisinage ne comprend pas le problème."
SOUFFRANCES CONSTANTES "Les téléphones portables allumés des personnes me causent des douleurs."
DECHEANCE SOCIALE "Je cherche à quitter la ville mais ne pouvant utiliser longtemps l'outil informatique, je suis coupé(e) de cette possibilité de recherche."
CELA REMET TOUT EN QUESTION "Les actes du quotidien, faire ses courses, entrer dans une administration, des commerces, qui sont tous équipés de wifi ne me sont accessibles qu'au prix de souffrances physiques."
LES ANTENNES POUSSENT

INFORMER

Qui sommes-nous ?

L'Association Zones Blanches (AZB), soutient depuis 2014 les personnes victimes de pollutions électromagnétiques et chimiques dites électrohypersensibles (EHS) et chimicosensibles (MCS). L'association est présidée par Michèle RIVASI, Députée européenne, co-fondatrice du CRIIEM (centre de recherche et d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques non ionisants).

- AZB est engagée dans la recherche de lieux de ressourcements pérennes ou temporaires sans ondes.
- AZB appuie ses actions sur l'argument de l'article 1^{er} de la charte de l'environnement à valeur constitutionnelle : « **chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé** ».
- AZB participe au regroupement des associations et collectifs pour la reconnaissance de la nocivité des champs électromagnétiques artificiels et pathologies associées à leur exposition exponentielle.
- AZB a intégré en 2023 : « European safe connexions » (ESC : connexions européennes en toute sécurité »).

Législation

- En France l'Anses évalue la prévalence de l'électrohypersensibilité de l'ordre de 5% soit 3.5 millions de Français et 25.6 millions d'Européens (rapport de 2018) mais ne reconnaît pas le lien de causalité.
- L'OMS définit l'EHS comme un trouble d'intolérance environnementale idiopathique attribué aux champs électromagnétiques.
- Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) de l'OMS a classé les champs électromagnétiques de radiofréquences comme « peut-être cancérigènes pour l'homme (Groupe 2B) », sur la base d'un risque accru de gliome, un type de cancer malin du cerveau, associé à l'utilisation du téléphone sans fil.

Acronymes et définitions :

ZB : zone blanche, caractérise le brouillard électromagnétique d'une localité (électrosmog) au mieux sans ondes artificielles (blanche) mais le plus souvent de faible densité (grise).

EHS : Electrohypersensibilité - **MCS** : chimicosensibilité.

CEM : Champs électromagnétiques (artificiels).

Electrohypersensibilité (EHS)

Les personnes EHS sont sensibles aux ondes hautes fréquences (téléphonie mobile, wifi) et/ou basses fréquences (réseaux électriques).

La chimicosensibilité (MCS)

Les personnes MCS ne supportent pas les lieux pollués (gaz d'échappement, fumée de cigarette, produits de traitements agricoles, etc.), ni les nombreuses émanations chimiques du quotidien : parfums, produits ménagers, odeur de lessive sur les vêtements, COV (composés organiques volatils), meubles, moquettes, bois, etc.

Symptômes EHS

- Troubles du sommeil et fatigue anormale (perte du repos réparateur).
- Mal de tête avec brouillard mental, cervicalgies, douleurs multiples.
- Palpitations, troubles du rythme cardiaque, tension artérielle instable.
- Troubles de l'équilibre, acouphènes, troubles de l'audition.
- Troubles neurologiques, perte de tonus musculaire, mouvements involontaires, paresthésies.
- Perte de mémoire, perte cognitive, angoisse.

Ces symptômes diminuent ou disparaissent lorsque l'exposition au CEM diminue.

Symptômes MCS

Comme l'EHS, les symptômes ne sont pas spécifiques, les individus souffrent souvent de troubles respiratoires, digestifs, sensoriels, neurologiques ou ORL.

Symptômes EHS associés à MCS

Facteur d'amplification des symptômes et souffrances.



EVOLUTION DU SYNDROME

ACCUEILLIR

« Habitat-santé »



L'association est mobilisée pour créer des « Terres de ressourcement », des lieux d'hébergement adaptés aux personnes intolérantes aux CEM et aux pollutions environnementales mais aussi en recherche de déconnexion numérique.

- Accueil en logements autonomes.
- Dans un habitat ajusté aux besoins et objectifs de ressourcement des personnes en souffrance.
- En présence de professionnels de la santé sensibilisés à ces problématiques.
- Atout pour le territoire accueillant : Projet pionnier, regain de dynamisme pour les activités locales, économiques, sociales et touristiques, promotion d'un environnement propre, sain et durable, sensibilisation aux enjeux et bénéfices du «vivre autrement mieux».

LES CONSÉQUENCES :

La personne ne peut plus vivre comme avant.

Les symptômes de stade 2 et 3 nécessitent des mesures d'éviction très handicapantes. Les souffrances physiques et psychologiques sont très importantes.

- Isolement social accentué par l'absence de reconnaissance du syndrome.
- Méconnaissance du sujet par les acteurs institutionnels ou médico-sociaux.
- Exclusion, avec très peu de moyens pour communiquer vers l'extérieur.
- Sensibilité spécifique, niveau de gravité allant de l'intolérance au handicap, jusqu'à l'exclusion de la société.

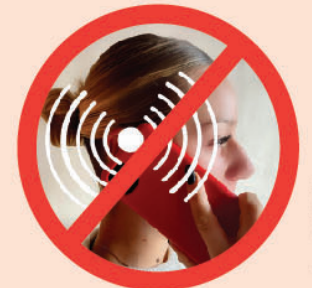


Photo M.-N. Bollinger